



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

PROTOCOLE DE SECURITE POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

Via Ferrata

« L'enseignement et la pratique volontaire des APPN s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève. Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement. »

(Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré, circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017).

Afin d'**accompagner les enseignants d'EPS** de l'académie en les sensibilisant à la dimension sécuritaire de leur exercice, des protocoles de sécurité sont proposées dans les APPN les plus programmées.

Les productions académiques viennent s'adosser aux circulaires nationales (mars 1994, juillet 2004 et avril 2017) relatives à la sécurité en EPS.

Ces premières sont amenées à évoluer en fonction des retours d'expérience.

Des **éléments communs** à toutes les pratiques support de l'enseignement en EPS sont essentiels pour garantir une formation sécurité :

L'enseignant d'EPS responsable du groupe :

- **Réalise des choix** relatifs à l'organisation pédagogique, aux situations d'apprentissage et aux contenus d'enseignement proposés sont adaptés aux caractéristiques de tous les élèves.
- **Contrôle systématiquement** l'état des équipements matériels utilisés.
- Fait preuve d'une **vigilance effective** durant tout le déroulement de la leçon.
- **Pilote toujours la chaîne de contrôle.**
- **Organise la chaîne de sécurité** sous forme de « check List ».
- **Sait que la conception même des APPN repose sur deux idées centrales : partir – revenir en sécurité et garder la possibilité de renoncer.** Anticiper une éventuelle activité de repli.
- **Prévoit une large plage horaire** en fonction de la spécificité de l'APPN
- En cas d'urgence, hiérarchise les priorités
- Prévoit une **trousse de secours** adaptée à l'activité.

Chaque élève et tous les élèves :

- Bénéficie d'informations et de **consignes d'ordre sécuritaire.**
- **Vivent une formation** à la mise en place d'une sécurité maximale en lien avec les informations reçues.
- **Apprennent à renoncer** à s'engager.
- S'éprouvent à travers une **autonomie encadrée.**

Les recommandations spécifiques à une APPN sont organisées chronologiquement ; avant, pendant et après la leçon.

Les conditions maximales de sécurité active et passive sont édictées.

Recommandations spécifiques à *Via Ferrata*

- Site Internet Géoportail : consultation des cartes IGN.
- Sites Internet météo : météoblue, météociel,

Avant l'activité :

Avant l'activité : *chaque enseignant aura pris soin de vérifier les prérequis suivants pour chaque élève :*

- Savoir mettre son baudrier : ceinture serrée au-dessus de la taille, par-dessus les vêtements, pontet visible.
- Savoir faire une vérification croisée : vérifier la mise en place du baudrier, la mise en place du système d'assurage entre partenaires.
- Le nombre d'élève pouvant participer à la sortie est déterminé par le nombre d'adultes
- Choisir le mode de progression le plus adapté : progression en autonomie, à vue directe d'un encadrant (juste devant ou juste derrière), encordé...
- S'informer sur la réglementation et l'autorisation d'accès au site auprès du propriétaire (mairie, ONF, propriétaires privés). S'informer sur les autres utilisateurs (clubs, sociétés de chasse, bureaux montagnes...).
- Demander les diplômes en cas d'utilisation d'intervenants extérieurs.
- Connaître le site de pratique pour en identifier les caractéristiques et les dangers objectifs. Prendre connaissance des caractéristiques techniques de la via, cotation. Étudier en détail les différents topos de la course, mémoriser les points clés.
- Prévoir des topos, cartes papiers et numériques, GPS ou application de navigation. Vérifier la fiabilité des cartes support des parcours.
- Prévoir un itinéraire de repli ou de réchappe.
- Informer les élèves, les parents et la direction de l'établissement des différentes sorties, et de leurs caractéristiques.
- Vérifier si le site est adapté au niveau de pratique des élèves. Connaître le niveau physique et mental des élèves.
- Choisir le parcours pour que les caractéristiques des élèves, celles du parcours et celle des conditions du jour soient en adéquation. Adapter le nombre de participants et d'encadrants aux caractéristiques du projet. Restreindre le nombre de participant si la nature du projet l'impose.
- S'assurer des conditions de communication et d'intervention des secours sur le site.
- Fournir une liste du matériel nécessaire pour les élèves et la communiquer aux familles.
 - Vêtements, chaussures (basket ou chaussures de randonnée recommandée) et sac à dos adaptés. Prévoir des vêtements de rechange chauds.
- Le matériel : Doit répondre à la norme CE (conforme aux exigences) ; être répertorié dans le registre EPI de l'établissement / de l'intervenant extérieur si c'est lui qui le fournit ; doit avoir fait l'objet d'un contrôle (annuel, périodique, au moment de la distribution).
- Pour les élèves : Casque ; baudrier; une longe de Via Ferrata avec absorbeur d'énergie, équipée de mousquetons de sécurité; un mousqueton à vis ou auto pour une aide éventuelle.
- Pour les encadrants : Casque; baudrier; une longe de Via Ferrata avec absorbeur d'énergie, équipée de mousquetons de sécurité; un système d'assurage permettant de descendre en rappel; du matériel d'intervention ; une trousse de premiers secours adaptée, une lampe frontale ; du matériel de communication ; des anneaux de sangle ; quelques dégaines ; un couteau ; un topo de la Via.
- Corde d'assurage ou de rappel, du matériel de remontée sur corde.
- Prendre connaissance des protocoles d'accueil individualisé des élèves (PAI).
- Connaître les procédures d'intervention en cas d'accident.

- Avoir dans son sac une « fiche de secours »,

Au départ :

- Vérifier la météo. Adapter si besoin le projet de déplacement ou savoir renoncer.
- Prévoir une trousse de secours adaptée à l'activité.
- Prévoir des moyens de communication au sein du groupe et vers l'extérieur, téléphone portable, talkies walkies, signaux visuels ou auditifs. Anticiper sur la présence ou pas de réseau téléphonique.
- S'assurer que chaque élève possède le matériel et la tenue adaptée. Vérifier l'état du matériel technique (baudrier, longes de Via Ferrata, casque...).
- Faire un briefing d'explication de la sortie, parcours, durée, point météo, points et moments clés, consignes de sécurité, chaîne de déclenchement des secours, organisation du groupe, rôles de chacun.
- Prévoir une marge horaire de sécurité.
- Connaître les possibilités de replis, tout au long du parcours.
- Faire une liste des participants, avec tous les numéros de téléphone disponibles (encadrants, parents, secours...) et la donner à tous les encadrants.
- Encordement entre élèves tout au long de la progression.

Pendant l'activité :

- Garder à vue toutes les élèves autant que faire se peut.
- Vérifier systématiquement les points de sécurité : serrage du baudrier, port du casque, progression toujours auto-assuré par la longe...
- Ne pas hésiter à modifier le parcours, la durée ou les consignes si les conditions de pratique évoluent.
- S'enquérir régulièrement de l'état de fatigue des élèves. Faire des pauses régulières pour se ravitailler, faire des points d'étape. Encourager les élèves à boire régulièrement. Veiller à l'adaptation des tenues vestimentaires adaptées aux conditions de températures : ni trop chaud, ni trop froid pendant l'effort, remettre des habits secs lors des pauses.
- Informer régulièrement les participants du lieu où l'on se trouve sur la Via (longueur, cotation, difficultés...).
- Rester vigilant sur l'ensemble des variables : humaines, météo, environnementales.
- Vérifier régulièrement la présence de chacun et le respect des consignes.
- Progresser autant que possible à vue les uns des autres, Mettre un serre file identifié de tous.
- Anticiper la descente et les passages techniques, au regard du niveau de pratique des participants (installation de rappel, assurage avec une corde...).

DANS TOUS LES CAS LE SAVOIR RENONCER S'APPREND

Après l'activité :

- Vérifier, ranger, entretenir et faire sécher le matériel.
- Informer le gestionnaire EPI de tout incident concernant le matériel collectif.
- Procéder à un débriefing collectif de la sortie. Si besoin, rappeler les consignes, les règles de fonctionnement et de sécurité.
- Réactualiser le protocole sécurité par le retour d'expériences vécues.

ASSOCIATION LOI 1091 - SIRET N° 317 358 026 00027

DOCUMENT APPROUVÉ

LE CENTRE NATURE OSCA ATTESTE SE CONFORMER AUX EXIGENCES DE LA SÉCURITÉ DANS LES ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE CONFORMÉMENT AUX PROTOCOLES DE SÉCURITÉ DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER. NOUS NOUS ENGAGEONS AVEC DES MONITEURS DIPLÔMÉS D'ÉTAT MUNIS D'UNE CARTE PROFESSIONNELLE.

